

Indicateur de prix de revient relatif à la production de bovins viande

1) Présentation de l'indicateur

- **Interprofession/filière** : INTERBEV Filière bovins viande

- **Production agricole concernée**:

Production de bovins viande. La méthode permet de calculer l'indicateur de prix de revient pour 4 catégories d'animaux :

- Vache allaitante
- Jeune Bovin
- Broutard
- Génisse de boucherie.

- **Indicateur retenu (coût de production, prix de revient, indice de..., etc.)** :

Indicateur de prix de revient.

- **Fréquence de calcul et de publication** :

Semestrielle.

- **Modalités de mise en œuvre dans le cadre d'Egalim** :

Méthode de calcul validée par accord interprofessionnel ; indicateur diffusé aux fédérations membres d'Interbev Bovins et à ses comités régionaux.

- **Entité chargée de son élaboration (si ITA)**

Institut de l'élevage

- **Lien internet « primaire » de publication** :

Lien vers la méthode de calcul validée par accord interprofessionnel :

<https://www.interbev.fr/ressource/accord-interprofessionnel-relatif-a-la-methodologie-de-calcul-des-indicateurs-de-prix-de-revient/>

Pas de publication en ligne du résultat chiffré. Diffusion uniquement auprès des fédérations membres d'Interbev chargée de le relayer auprès de leurs adhérents.

2) Source des données

L'indicateur de prix de revient a été calculé en 2018 Il a été défini sur la base des données observées auprès d'élevages suivi dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

A partir de cette base, l'indicateur est actualisé chaque semestre. L'actualisation est indexée sur :

- L'évolution des charges via les indices des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA bovins viande),
- L'évolution des aides PAC en suivant les évolutions annuelles des soutiens directs couplés et découplés (convergences, stabilisateurs...),
- L'évolution de la rémunération du travail en suivant l'évolution du coût moyen du travail (SMIC).

3) Méthode de calcul

Le calcul initial se base sur un échantillon construit à partir de fermes suivies dans le cadre du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage. Pour éviter toute année atypique, il a été décidé de bâtir un échantillon constant sur 3 ans : ce sont les années 2014-2015-2016 qui ont été retenues.

Par ailleurs, pour se concentrer sur une vache allaitante dite « moyenne », il a été décidé de retenir des fermes en race Charolaise et Limousine uniquement et qui vendaient plus de 5 vaches. Au final, 118 élevages du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage en races Charolaise et Limousine ont été retenus. L'échantillon est basé sur un effectif constant sur trois ans (2014 à 2016).

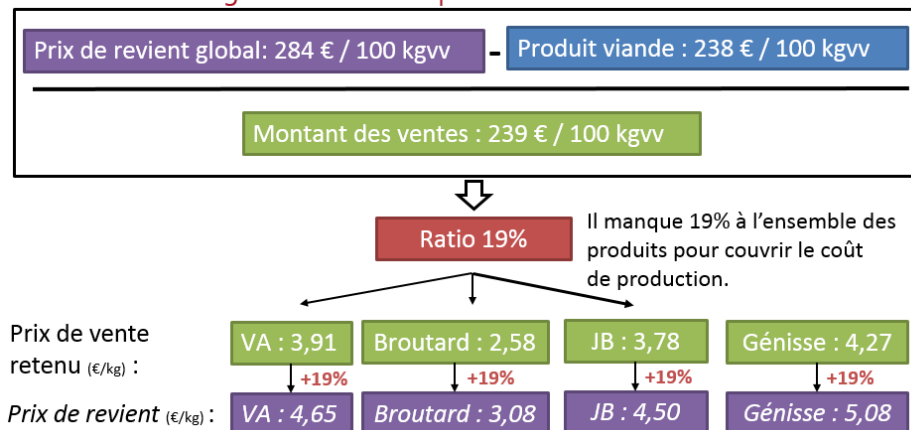
Le prix de revient de l'atelier concerne l'ensemble de la production de viande bovine. Pour déterminer un prix de revient correspondant à chaque catégorie d'animaux (vache, génisse, jeune bovin et broutard), on calcule un ratio de correction du montant des ventes nécessaire pour couvrir l'intégralité du coût de production :

$$\text{Ratio (\%)} = \frac{\text{prix de revient global} - \text{produit viande}}{\text{montant des ventes}}$$

Ce ratio est ensuite appliqué à chacun des prix réels de vente des catégories concernées pour déterminer un prix de revient par catégorie.

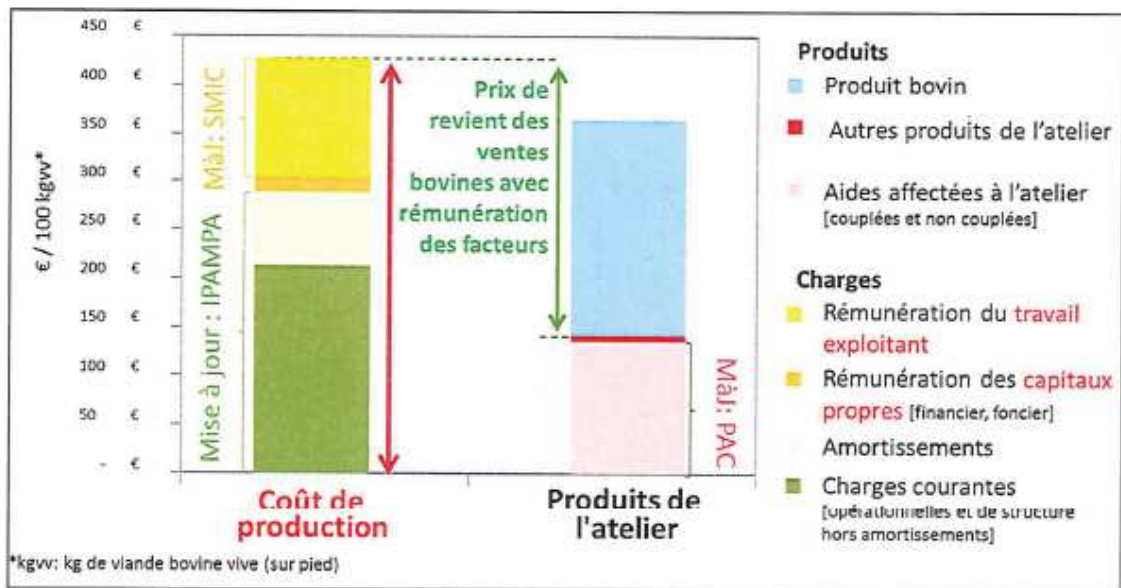
Exemple concret du calcul du prix de revient par catégorie – 2nd semestre 2017

- Calcul du % de variation du montant des ventes nécessaire pour couvrir l'intégralité du coût de production :



Le prix de revient ainsi obtenu sur le second semestre 2017 est ensuite réévalué chaque semestre grâce à la mise à jour des charges et des aides PAC évoquées plus haut :

Prix de revient et postes mis à jour



Tout le détail de calcul de la méthode est disponible sur :

<https://www.interbev.fr/ressource/accord-interprofessionnel-relatif-a-la-methodologie-de-calcul-des-indicateurs-de-prix-de-revient/>